

en 1963, ont atteint 1,501 millions, en 1966. Loin de détourner les échanges, l'entente a été favorable au Canada et aux États-Unis.

Tout en étant pour un temps limité, l'Accord canado-américain fera l'objet d'un examen général l'an prochain. C'est alors que nous pourrons nous assurer que l'industrie canadienne des produits de l'automobile a pleinement l'occasion d'obtenir une part équitable du marché nord-américain en expansion.

Il ne fait aucun doute que le marché nord-américain connaîtra une expansion, même si, au cours des derniers mois, il y a eu diminution dans le pourcentage des demandes et qu'il a fallu dès lors diminuer la production. L'industrie des produits de l'automobile est une industrie qui tend à suivre les courbes de la demande. Nous ne devons donc pas prendre ce facteur pour mesurer la valeur réelle de l'Accord.

L'Accord concernant les produits de l'industrie automobile montre d'une façon spéciale comment peut se régler un problème particulier, bilatéral, touchant les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Notons toutefois que nos deux pays s'intéressent d'une manière tout à fait spéciale à la libéralisation des échanges selon une base universelle et sans inégalité de traitement. Voilà pourquoi nous surveillons attentivement et d'un oeil inquiet les dernières phases des négociations Kennedy sur le tarif douanier présentement à l'étude à Genève...

Votre visite sur les terrains de l'Exposition vous mettra en présence d'exemples frappants des réalisations humaines obtenues grâce à la coopération. Vous vous rendrez compte alors que le thème de l'EXPO "Terre des Hommes" (Man and his world) comporte une leçon importante pour nous tous.

L'EXPO n'était au début qu'un projet, qu'un rêve. C'est maintenant une réalité. Puisse-t-elle inspirer aux hommes comme aux nations le désir de travailler ensemble au milieu d'un monde où tous les hommes ont de plus en plus besoin les uns des autres, afin que le rêve de jours meilleurs puisse devenir une réalité pour tout le genre humain.

---

S/C